Viteos SA

Département gestion du patrimoine et des projets stratégiques Service laboratoire et qualité Unité contrôle eau et gaz viteos

Tél. 0800 800 012 Secteur.controle@viteos.ch www.viteos.ch

## Demande d'octroi d'une autorisation générale d'installateur agréé Eau

L'entreprise ci-dessous sollicite l'octroi d'une ou plusieurs autorisation(s) pour exécuter, modifier, développer, démonter et entretenir des installations d'eau potable. Chaque demande est valable sur le territoire sélectionné, selon le contrat de gestion d'exploitation de l'eau potable établi entre chaque commune et Viteos, en respectant les exigences décrites dans la directive pour l'exécution d'installations techniques du bâtiment pour le gaz resp. l'eau potable (GW1) de l'association pour l'eau, le gaz et la chaleur (SVGW).

Sélection de vos choix :

Territoire communal de La Chaux-de-Fonds
Territoire communal du Locle

Territoire communal de Neuchâtel
Territoire communal de Val-de-Ruz

## Titulaire de l'autorisation

Sanitaire	Chauffage	Personnes physique	Personnes morales
:		Timbre :	
:			
:			
:			
:			
:			
:			
:			
echnique (porteur	de l'autorisation)		
		Prénom :	
Année de naissance :		Taux d'occupation en % :	
Rue/N°:		NPA/Localité :	
		Portable :	
		_ E-Mail :	
e l'entreprise (exé	cutants)		
teur(s) sanitaire(s)	en possession d'un	CFC ou titre jugé équivalen	t:
aire(s) :		Nombre d'apprentis : ———	
remaître(s) sanitaire	e(s) au bénéfice d'u	n brevet fédéral ou titre jugé	équivalent :
borateur(s) supplér	nentaire(s) au béné	fice d'un certificat SVGW/W	H1 :
	:	:	Timbre:

## Registre du commerce Inscription au registre du Commerce Oui Non Si oui, canton : Date d'inscription : \_\_\_\_ Si non, prévoir une copie d'attestation d'affiliation AVS : (voir annexes obligatoires). Assurance de responsabilité civile d'entreprise Oui Non Assurance professionnelle L'entreprise bénéficie-t-elle d'une assurance professionnelle la couvrant pour tous les dommages corporels, matériels et économiques résultant de tous les travaux soumis à autorisation ? Montant assuré : Assureur : Équipement, organisation Oui Atelier, matériel et outillage Non L'entreprise dispose-t-elle d'un atelier permanent équipé de matériel et d'outillage nécessaires ? Adresse de l'atelier : Rue N°: NPA Localité : **Annexes obligatoires** Copie valable du certificat WH1 d'installateur agréé eau WH1 délivrée par la SVGW. Curriculum vitae du porteur de l'autorisation (responsable technique/demandeur) accompagné du Diplôme professionnel supérieur (examen de maîtrise) ou l'équivalent, selon point 4 du règlement concernant l'octroi de l'attestation d'installateur agréée eau (GW 101) édité par la SVGW. Organigramme, pour les personnes morales qui emploient 20 collaborateurs et plus. Si pas d'inscription au registre du commerce, joindre une copie d'attestation d'affiliation AVS. Certifié exact Date : \_\_\_\_\_ Le responsable technique : Le responsable de l'entreprise : Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer ce questionnaire dûment rempli et signé, accompagné de toutes les annexes susmentionnées à l'adresse suivante : Viteos SA, Quai Max-Petitpierre 4, 2001 Neuchâtel.

Signature : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.